

1 June 2021

The members of the Council of Canadian Law Deans are saddened and horrified by the discovery of the remains of 215 children at the site of the former residential school in Kamloops, British Columbia. We find it abhorrent that these deaths were never documented by the authorities and that families and communities were not given the opportunity to properly grieve the loss of their children. The coroner's inquest into the death of Joyce Echaquan in Joliette Hospital, in September 2020, is just one reminder among many others that institutional racism against Indigenous peoples is not only an historical feature of life in Canada, but also an ongoing one.

Our member law faculties remain committed to reconciliation with Indigenous peoples, including through our efforts to act on recommendations 28 and 50 from the final report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada. As teachers and researchers, it is imperative that we continue to contribute to the work of truth-telling, to fight against discrimination, and create spaces for discussion and action within our programs and in our research activities. We do so humbly and in a spirit of constant learning and educating.

We extend our sympathy to the First Nations communities affected most directly by this horror, and specifically to Tk'emlups Chief Rosanne Casimir, who is leading her people through this difficult time. We express our solidarity with First Nations in British Columbia and across Canada and our support to all our Indigenous students, faculty, and staff.

Le Conseil des doyens et des doyennes des facultés de droit du Canada est attristé et horrifié par la découverte des restes de 215 enfants sur le site de l'ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique. Il nous apparaît odieux que ces décès n'aient jamais été constatés par les autorités et que les familles et les communautés n'aient pas eu la possibilité de faire dûment le deuil de leurs enfants. L'enquête sur la mort de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette, en septembre 2020, n'est qu'un rappel parmi tant d'autres du caractère persistant et non seulement historique du racisme institutionnel à l'encontre des peuples autochtones au Canada.

Nos facultés de droit demeurent engagées envers la réconciliation avec les peuples autochtones, y compris par l'entremise des réponses aux appels à l'action n^{os} 28 et 50 du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Il est impératif que notre personnel d'enseignement et de recherche continue à contribuer à l'œuvre de vérité, à lutter contre la discrimination et à la création d'espaces de discussions et d'action au sein de nos programmes et dans nos activités de recherche. Ce travail doit être fait avec humilité et dans un esprit constant d'apprentissage et d'enseignement.

Nous tenons finalement à exprimer notre sympathie aux Premières Nations qui sont touchées le plus directement par cette horreur, et particulièrement à la cheffe Rosanne

Casimir de la Première Nation Tk'emlúps te Secwépemc, qui guide son peuple à travers ces moments difficiles. Nous exprimons notre solidarité envers les Premières Nations de Colombie-Britannique et de partout au Canada. Nous réaffirmons également notre soutien envers toutes les personnes autochtones au sein de nos équipes administratives et de nos corps étudiants et professoraux.